

EPREUVE PRATIQUE de Mathématiques : Mode d'emploi

Année 2009, Nouvelle Calédonie

1) Choix des sujets :

La liste des sujets (fiche élèves, fiche professeur et fiche évaluation) proposés pour l'épreuve par l'inspection générale vient de vous être communiquée. La liste des sujets sera remise exclusivement aux professeurs examinateurs et aux professeurs de terminale S **dès réception**. Le chef d'établissement doit absolument responsabiliser ses professeurs concernant **la confidentialité** pour éviter de retrouver les sujets sur Internet. Il est rappelé qu'il s'agit d'épreuves d'examen et qu'à ce titre leur diffusion constitue une faute professionnelle grave.

Le chef d'établissement devra ensuite organiser une réunion des membres de jury pour le choix des sujets durant la semaine du **17 août 2009**, réunion présidée par un représentant de l'équipe de direction de l'établissement. Ce choix doit refléter la diversité : au niveau de l'enseignement de spécialité, au niveau des contenus et des outils, dans le but de permettre un tirage au sort et une équité entre les candidats. Dans la mesure où l'épreuve devrait pouvoir se dérouler sur deux jours, dans les lycées ayant beaucoup d'élèves de Terminale S, le choix d'une quinzaine de textes dont trois de spécialité devrait être suffisant dans la plupart des cas.

Pour le 31 août 2009, le coordonnateur (ou le responsable de l'épreuve) devra adresser par courriel à Mme Michelle DURAND-ROIRE, IA-IPR de mathématiques, avec copie à Mme Nathalie MIGNOT, chargée de mission, **un compte-rendu comportant** :

1. le nom du coordonnateur de l'épreuve,
 2. les dates choisies,
 3. les sujets choisis,
 4. les difficultés rencontrées lors de ce choix.
 5. les modalités de passation retenues
- Courriel : mdurand1@ac-noumea.nc et nmignot@ac-noumea.nc

2) Dates des épreuves :

Il est fortement préconisé qu'elles se déroulent en même temps dans tous les établissements, soit les **lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 septembre 2009**.

3) Modalités de passation :

Chaque examinateur s'occupe d'un groupe de quatre élèves (au maximum) travaillant sur un même texte durant une heure. Dans une salle informatique d'une quinzaine de postes, il paraît raisonnable de faire passer trois groupes (au maximum) de quatre élèves en même temps. Afin de prévoir une première réflexion sur la notation et la possibilité d'une première harmonisation, il est recommandé de prévoir 1h 30 par groupe (1h de composition et 30 min pour la notation, la concertation et la mise en place du groupe suivant).

Exemple de modalités du tirage au sort d'un sujet :

Tirage au sort d'un numéro qui attribue la salle et la place d'un élève, les sujets étant positionnés préalablement (l'examineur sait ainsi sur quel sujet il va interroger).

Remarques

:

- Pour les élèves suivant la spécialité, le choix doit comprendre des sujets pour la partie obligatoire et des sujets pour l'enseignement de spécialité.
- Les sujets et brouillons étant repris en fin d'heure, il est possible d'utiliser plusieurs fois le même texte (dans la même journée).
- Il est recommandé de disposer pour les examinateurs d'un ordinateur leur permettant de tester, de vérifier certaines initiatives ou démarches d'élèves, etc ...
- Il est recommandé de ne pas laisser travailler les élèves dans leur espace habituel de travail quand il existe.
- Les aides des logiciels doivent être installés. Aucune connexion internet ne pouvant être disponible durant l'épreuve.

4) Évaluation des élèves :

En annexe, les collègues trouveront le document élaboré par le groupe de travail national sur ce thème. La fiche d'évaluation servant lors des commissions d'harmonisation, il est indispensable qu'elle soit suffisamment renseignée pour permettre à un professeur n'ayant pas évalué l'élève de prendre une décision.

Quelques points importants :

- Il est fondamental d'entrer dans la démarche de l'élève.
- L'examineur se doit de questionner l'élève de manière pertinente afin de lui laisser la possibilité de revenir par lui-même sur ses propositions erronées ou non abouties. De telles compétences seront valorisées.
- Un élève est autorisé à utiliser différents outils (calculatrice, logiciels) lors de cette épreuve.
- **Il est fondamental que la fiche d'évaluation de chaque élève soit suffisamment renseignée et que la note soit en cohérence avec les éléments indiqués.**
- Une harmonisation avec tous les membres du jury clôturera la passation de cette épreuve.

5) Remontée des informations et remarques particulières :

La remontée des numéros de sujets et des notes se fera par des fichiers Excel dont le modèle (obligatoire) sera fourni en même temps que les sujets. Chaque fichier sera nommé d'après le n° RNE/UAJ de l'établissement et renvoyé Mme Michelle DURAND-ROIRE **pour le mardi 29 septembre 2009.**

Pour cette même date, le professeur coordonnateur transmettra aussi un rapport avec :

1. Les difficultés d'organisation dans les établissements, les points positifs, les points négatifs,
2. Les remarques concernant les sujets,
3. Les modalités et les temps de concertation mis en place,
4. Un avis argumenté des réactions des élèves interrogés.
5. etc

Mme Nathalie Mignot (Tel : 85.12.01, nmignot@ac-noumea.nc) et M. Claude POULIN (Tel : 87.60.68, claud-poulin@laposte.net) sont à votre disposition pour toute remarque ou demande d'aide pour cette nouvelle épreuve.

ANNEXE

Épreuve pratique de mathématiques

Fiche évaluation

Numéro du sujet **Titre :**

Nom Prénom :

NOTE :

Classe : **Établissement :**

Spécialité : Oui Non

Date : **Heure :**

Nom examinateur :

Signature :

Recommandations générales :

On ne cherchera pas à noter chacune des compétences. Pour établir la note finale on prendra en compte les performances globales du candidat en respectant la grille de lecture suivante :

La capacité à expérimenter (qui prend en compte de façon dialectique les performances dans l'utilisation des outils et la faculté de proposer des conjectures) doit représenter les trois quarts de la note finale.

La capacité à rendre compte des résultats établis à partir de cette expérimentation (démonstration, argumentation ...) représentera le quart restant.

La capacité à prendre des initiatives et à tirer profit des échanges avec l'examinateur sera globalement prise en compte de façon substantielle.

Il n'est pas nécessaire qu'une compétence soit totalement maîtrisée pour être considérée comme acquise.

Compétences Évaluées	Éléments permettant de situer l'élève (à remplir par l'examinateur)
<p><i>L'élève est capable de représenter la situation (figure dynamique, feuille de calcul, courbe...) à l'aide des TICE. L'élève tire profit des indications éventuellement données à l'oral.</i></p>	
<p><i>L'élève est capable d'expérimenter, de faire des essais... Il utilise de façon pertinente la calculatrice ou les outils informatiques... Il est capable d'émettre une conjecture en cohérence avec ses essais. L'élève tire profit des indications éventuellement données à l'oral.</i></p>	
<p><i>Suite à un éventuel questionnement oral, l'élève est capable d'affiner ses explorations en utilisant pertinemment les TICE. Il fait preuve d'esprit critique avec un retour éventuel sur sa conjecture. L'élève tire profit des indications éventuellement données à l'oral</i></p>	
<p><i>L'élève montre un certain nombre de connaissances, de savoir faire mathématiques sur le sujet.</i></p>	
<p><i>L'élève propose une résolution correcte de l'exercice et il est capable d'émettre un retour critique sur ses observations.</i></p>	

Remarques Complémentaires :